

SCEANCE DU 05 MAI 2008

Le cinq mai deux mille huit à vingt heure trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

ORDRE DU JOUR :

Commission communication : mise en place du bulletin d'information.
Agriculteurs : conditions d'accès aux fontaines publiques.
Tarification des prestations communales.
Désignation d'un correspondant défense.
Information PLU suite à la réunion du 28/04/2008.
Organisation cérémonie du 8 Mai.
Questions diverses.

Etaient présents : Danielle CANTIE, Véronique FAVRY, David FERNANDEZ, Jérôme FERNANDEZ, Marie-Sabine FOREST MUR, Stephen HAYTER, Sandrine MATEO, Etienne MERVOYER, Muriel PIQUES, Véronique SAUZEDE, Lise SIMON, Roland SIRE, NEUVILLE Philippe, FLANDIN Marc.

I- Commission communication :

Le format retenu est le A4 recto, verso.

Il est demandé à chaque commission de faire un point sur l'avancement de leurs travaux et de faire passer leur bilan avant le 25 mai.

La première publication doit avoir lieu le 15 juin.

Deux choix de titre sont proposés :

- Le lien Campenois par Roland SIRE,
- Fréquence Campenoise par Marc FLANDIN.

Monsieur le Maire demande que d'autres propositions soient faites et laisse ouvert le choix. Il est proposé que le pictogramme réalisé pour Toques et Clochers devienne le logo de la Commune.

Dans chaque bulletin, seront insérées les photographies des événements marquants qui se seront produits au sein du village.

Marc FLANDIN et Sabine FOREST-MUR proposent la mise en place d'un courriel pour les personnes intéressées, abonnées à Internet, ainsi qu'une diffusion par le biais des panneaux d'affichage et de l'épicerie.

Le premier bulletin sera distribué dans chaque foyer.

Monsieur le Maire propose que le bulletin soit toujours distribué dans chaque foyer, en format papier.

Le tirage sera effectué par l'imprimerie TINENA.

II- Désignation d'un correspondant défense :

Monsieur le Maire propose la candidature de Marc FLANDIN.

Le conseil accepte à l'unanimité.

III- Organisation de la cérémonie du 8 mai :

Les boissons seront enlevées à la Cave SALASAR et à l'épicerie le 07 mai.

Monsieur PRUGENT Michel, boucher, tiendra à disposition le 8 mai au matin les préparations pour le vin d'honneur.

Les tables seront mises en place et la salle décorée le matin du 8 à partir de 9 h. Rendez-vous au Foyer pour les bénévoles.

La gerbe sera livrée le matin du 8 mai à partir de 10h par la fleuriste Fleur de Lô.
Rendez-vous est donné à chaque conseiller à partir de 11 h à la Mairie.

Une gerbe sera déposée au monument aux Morts.
Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

IV- Information PLU :

Monsieur le Maire indique qu'une réunion s'est tenue le 28 avril 2008 à 14h30 à la Mairie, en présence de Monsieur DELBOS, du Cabinet ADRET.

Philippe NEUVILLE indique que de nouvelles zones pour urbanisme ont été proposées et une étude complémentaire doit être effectuée.

Le coût de cette étude s'élève à la somme de 1 602,64 € TTC.

Philippe NEUVILLE évoque le sous dimensionnement des conduites d'eau, les problèmes d'assainissement et les contraintes incendies qui peuvent se poser.

Une étude géologie sur zone gelée doit être effectuée.

Monsieur le Maire indique que la clôture de la première partie du PLU est reportée en septembre.

V- Agriculteurs : conditions d'accès aux fontaines publiques :

Trois agriculteurs prennent de l'eau aux fontaines publiques, durant les périodes de sécheresse.

Monsieur LE DOUAREC Jean Luc trouve anormal de faire payer l'eau aux agriculteurs.

Steven HAYTER propose de réaliser un local fermé avec mise en place d'une borne, fermé à clé, avec une clé mise à disposition pour chaque agriculteur.

Philippe NEUVILLE propose que cette clé reste à la Mairie et soit tenue à disposition des agriculteurs qui en feront la demande et viendront la chercher aux heures d'ouverture.

VI- Tarification des prestations communales :

Monsieur le Maire demande que les diverses prestations effectuées par les employés communaux aux particuliers soient tarifées.

Une première liste des différentes prestations est mise en place :

- prestation sur réseaux eaux,
- débouchage égout,
- enlèvement déchets verts,
- enlèvement des encombrants ponctuel.

La liste des prestations est à parfaire.

Un devis sera réalisé pour chaque prestation, avant tous travaux.

Marc FLANDIN propose un forfait.

Etienne MERVOYER et Philippe NEUVILLE proposent de tarifier l'heure de travail au taux réel, et de prendre un forfait pour l'utilisation du véhicule.

Un listing des travaux pouvant être effectués par les employés communaux doit être réalisé.

Philippe NEUVILLE et Sabine FOREST-MUR indiquent qu'il ne faut pas intervenir sur les parties privatives.

VII- Questions diverses :

1- Délibération pour modification des statuts de la Communauté de Communes :

Monsieur le Maire informe qu'il convient de prendre une délibération concernant la nomination d'un 3^{ème} vice président et de 12 membres en lieu et place des 10 en place actuellement.

Le Maire de Nébias est volontaire pour occuper le poste de 3^{ème} vice président, représentant les petites communes.

Le conseil accepte à l'unanimité.

2- Philippe NEUVILLE demande qu'une délibération soit prise et adressée à chaque fournisseur, concernant la taxe sur l'électricité, afin que ces derniers puissent la faire apparaître sur leur facture.

3- Philippe NEUVILLE indique que la deuxième tranche des travaux de la station d'épuration débiteront le 19 mai.

Un devis a été demandé concernant la clôture du bord de rivière de la station de pompage, ainsi que pour la clôture du parking.

4- Steven HAYTER indique que pendant les « enramades » du 1^{er} mai, des personnes ont pénétrés dans des propriétés privées.

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas eu de dégradations majeures, les services de gendarmerie étant présents.

5- Steven HAYTER demande qu'un état des lieux des abords du foyer soit effectué, lorsque ce dernier est loué.

6- Véronique FAVRY indique que les jeunes veulent participer au nettoyage du village.

7- David FERNANDEZ demande ce qu'il en est concernant les déjections des chiens. Monsieur le Maire demande le nom des propriétaires des chiens errants afin de leur adresser un courrier.

8- Jérôme FERNANDEZ fait le compte rendu de la réunion du SIVU Télé : Président, Mr PIVOT de Belvianes ; Vice présidents, Mr COLLIN DE Fa, Mr AZEMA de St Julia.

9- Lise SIMON indique que les fleurs seront livrées le mardi 13 au matin. Il convient de voir avec Sébastien afin de finir de remplir les vases de terreau.

10- Roland SIRE demande que le personnel soit réuni avant les vacances pour planification. Il précise qu'il existe un problème au niveau des clés des bâtiments communaux. Un virus affectant le micro, la Société MICROCOSME a été appelé afin d'y remédier.

11- Danielle CANTIE indique que trois valisettes pour le portage des repas ont été commandées par le biais d'Internet. Les repas seront pris auprès du CCAS de Quillan, en accord avec Madame DUBOIS.

Après un tour de table, Monsieur le Maire clôture la séance à 00h10.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire

[Handwritten signatures in blue ink, including names like 'Lise Simon', 'Roland Sire', 'Danielle Cantie', 'Steven Hayter', 'Philippe Neuville', 'Véronique Favry', 'David Fernandez', 'Jérôme Fernandez', 'Mr Pivot', 'Mr Collin de Fa', 'Mr Azema', 'Madame Dubois', and 'Sebastien']